

Fiche

Tout être vivant, animal ou végétal, appartient à une espèce, mais comment la définir ? Par exemple, tous les éléphants appartiennent-ils à la même espèce ?

Si tel n'est pas le cas, quel critère permet de dire si deux individus présentant des ressemblances appartiennent à une même espèce ?

I. Qu'est-ce qui définit une espèce ?

1. Les critères immédiats

Une **espèce** regroupe de nombreux organismes vivants présentant des ressemblances entre eux, tant du point de vue de l'aspect général (morphologie) que de l'habitat ou de l'alimentation. Mais ces critères, sont insuffisants. En effet, l'éléphant d'Afrique et l'éléphant d'Asie, bien que très proches par leur morphologie, leur habitat et leur alimentation, n'appartiennent pas à la même espèce car ils ne sont pas **interféconds**. C'est, en effet, un critère indispensable.

2. L'interfécondité

- On dit de deux **animaux** ou **végétaux** qu'ils sont interféconds lorsqu'ils peuvent se reproduire entre eux et que leur descendance peut elle-même procréer, c'est-à-dire donner naissance à d'autres petits. Ainsi, lorsqu'un lion se reproduit avec une lionne, leur petit, le lionceau, pourra procréer à l'âge adulte et assurer sa descendance.

- Dans le cas (très rare dans la nature) de l'union d'animaux très semblables mais d'espèces différentes, le résultat du croisement porte le nom d'**hybride** et est **stérile** (il ne pourra assurer sa descendance). Ainsi, le tigron, issu du croisement d'un tigre et d'une lionne est un animal stérile.

Il en va de même du bardot (croisement de l'ânesse et du cheval) et du mulet (croisement de l'âne et de la jument).

3. Races et variétés

- Dans une même espèce, des différences permettent de définir :

- des **races** chez les animaux (vache limousine, charolaise, montbéliarde, etc.) ;
- des **variétés** chez les végétaux (pomme golden, reine des reinettes, Canada grise, etc.).

- Les différentes races ou variétés sont interfécondes puisqu'elles appartiennent à la même espèce. Ainsi, un chien de race boxer peut avoir des petits avec une chienne de race labrador.

II. Qu'appelle-t-on un genre ?

1. Un regroupement d'espèces voisines

- Des espèces différentes, mais qui présentent beaucoup de points communs, sont regroupées dans un même genre. Le **genre** permet, en effet, de regrouper des espèces très voisines. Par exemple, si les ours sont reconnaissables à leur morphologie, ils ont, selon les espèces, des différences importantes :

- l'ours polaire vit dans les régions arctiques et est un carnivore (il se nourrit de viande) ;
- l'ours brun vit dans des régions tempérées et a un régime omnivore (il mange viande et végétaux).

- L'ours polaire et l'ours brun ne sont pas interféconds car, s'ils appartiennent au même genre (ours), ils n'appartiennent pas à la même espèce. Il en est de même pour l'éléphant d'Afrique et l'éléphant d'Asie.

2. Le nom scientifique d'un être vivant

Pour nommer les êtres vivants, les scientifiques utilisent deux noms : ils donnent en premier, celui du genre et, en second, celui de l'espèce.

	Genre	Espèce	Nom scientifique
Ours polaire	<i>Ursus</i>	<i>Maritimus</i>	<i>Ursus maritimus</i>
Ours brun	<i>Ursus</i>	<i>Arctos</i>	<i>Ursus arctos</i>

